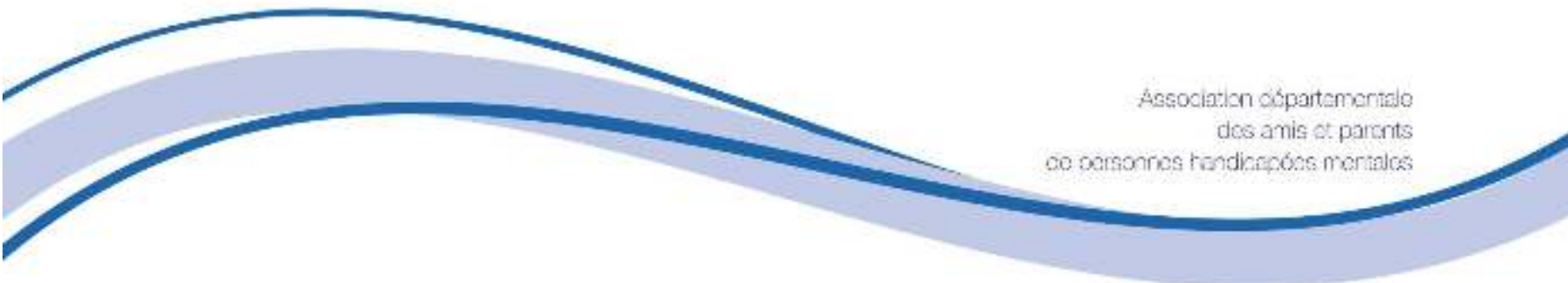


RAPPORT D'ACTIVITE 2017
PASSERELLE POUR L'EMPLOI – ESAT hors les murs



Association départementale
des amis et parents
de personnes handicapées mentales

ASSOCIATION MEMBRE DE L'UNAPE

I - LES PERSONNES ACCOMPAGNEES

L'ESAT hors les murs accueille en entrée et sortie permanente des personnes handicapées présentant une déficience intellectuelle ou un handicap psychique. Une convention de partenariat avec l'ESAT ARTA permet également d'accompagner des personnes cérébro-lésées souhaitant intégrer le monde de l'entreprise.

L'accompagnement consiste en l'élaboration d'un projet professionnel d'intégration en milieu ordinaire de travail, en assurant un accompagnement individualisé auprès de la personne et de conseils auprès des entreprises.

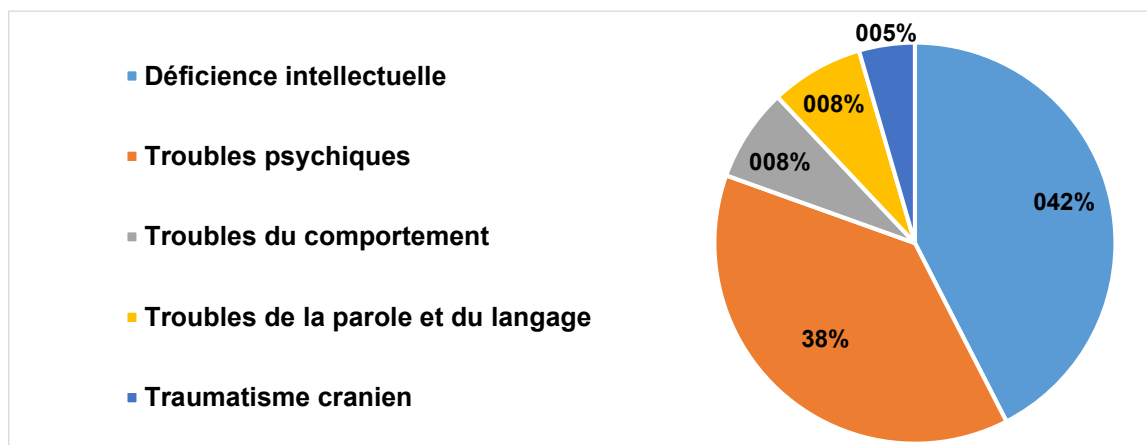
Au cours de l'année 2017, l'ESAT hors les murs, a accompagné **66 personnes**, 36 hommes et 30 femmes correspondant à un **coefficient d'accompagnement de 1,83** par rapport au nombre de places financées (**36 places**).

Age des personnes accompagnées :

Moins de 25 ans	10	15,2 %
25 à 35 ans	28	42,3 %
35 à 45 ans	17	25,8 %
Plus de 45 ans	11	16,7 %

L'âge moyen est de 35 ans.

Répartition par typologie de handicap :



Secteur géographique : L'ESAT hors les murs intervient sur l'ensemble du département 44

13 territoires du département sont concernés :

Nantes Métropole pour 54,5 % des bénéficiaires (soit 36 personnes)

CARENE pour 10,6 % (soit 7 personnes)

CC de Pornic aggro pays de Retz, pour 6 % (soit 4 personnes)

CC Sud Retz Atlantique, pour 6 % (soit 4 personnes)

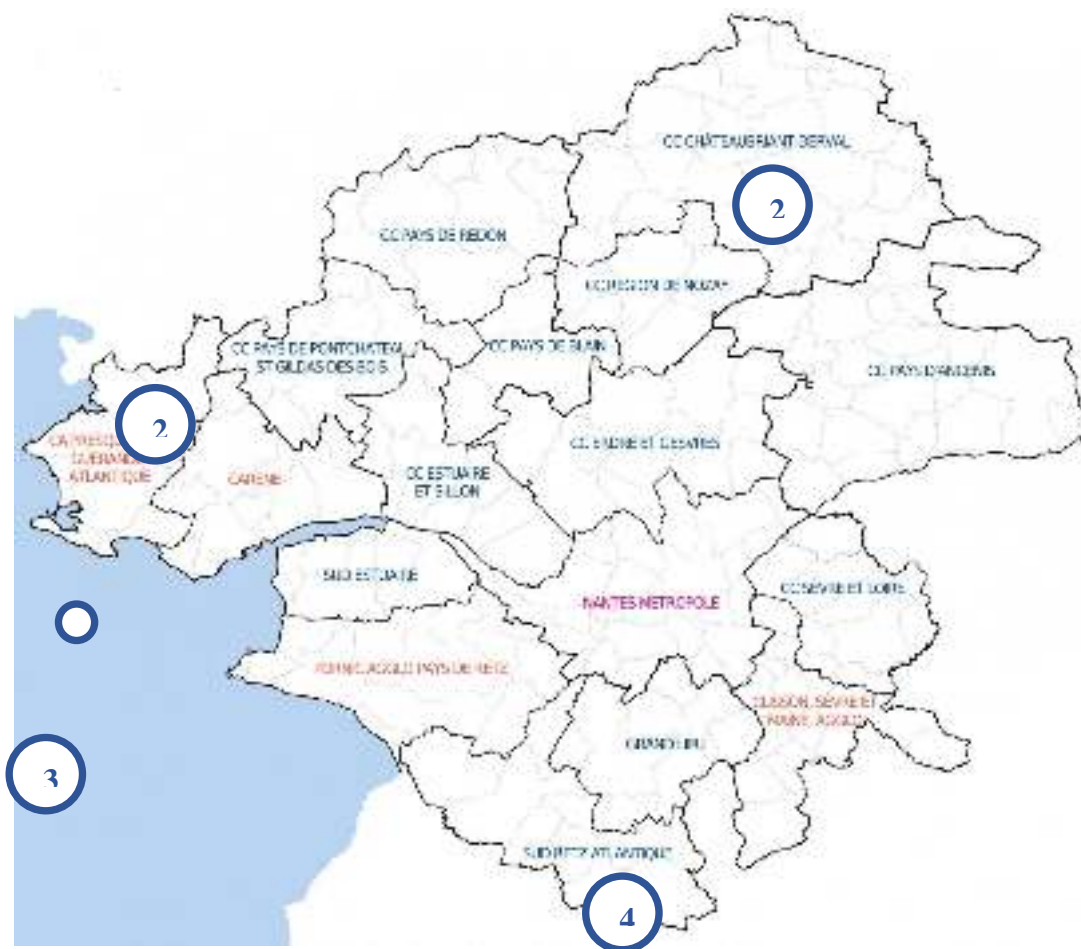
CA Clisson, Sèvre, Maine Agglo pour 4.5 % (soit 3 personnes)

CC Pays de Blain, pour 4.5 % (soit 3 personnes)

CC du pays d'Ancenis pour 3 % (soit 2 personnes)

CC de Châteaubriant - Derval pour 3 % (soit 2 personnes)

Viennent ensuite les communautés de co 2 une de Sèvre et Loire, Pays de Pontchâteau 3 St Gildas des Bois, Erdre et Gesvres, Cap Atlantique et Grand lieu sur lesquelles l'ESAT hors les murs accompagne pour 7 une d'entre elles, 3 personne.



Origine des candidats :

51,5 % des personnes accompagnées sont issues d'un établissement médico-social (soit 34 personnes) :

- ◆ 53 % viennent d'ESAT, soit 18 travailleurs
- ◆ 17 % viennent d'IME ou d'un service d'accompagnement (SESSAD ou SAVS), soit 6 personnes
- ◆ 30 % bénéficient de la continuité et sécurisation du parcours au sein du service de Passerelle pour l'emploi (10 personnes).

48,5 % des personnes sont adressées à l'ESAT hors les murs par les structures partenaires :

- ◆ 28% viennent du secteur sanitaire notamment du secteur de la psychiatrie (atelier thérapeutique du Centre Hospitalier Georges Daumezon, Centre Médico Psychologique, service social de l'hôpital Saint Jacques), d'un service social ou d'un mandataire judiciaire.
- ◆ 31 % sont orientées par les Services Publics pour l'Emploi (Missions locales et CAP Emploi essentiellement), par un centre de formation, un chantier d'insertion ou un service d'insertion professionnelle.
- ◆ 41% de ces personnes viennent seules à partir de la liste des ESAT transmise par les MDPH ou sur le conseil des représentants des sections de l'Adapei.

Origine des candidats issus d'un établissement médico-social,

Association	Etablissement d'origine	Nombre de personnes	Positionnement dans le parcours d'insertion	Poste/Secteur d'activité	Type de contrat
Adapei 44	<i>Legé : ESAT de Legé</i>	2	Préparation à l'emploi	Ouvrier de production	Contrat de Mise à Disposition
			Elaboration du projet professionnel	Restauration collective	
	<i>Chaumes en Retz : ESAT Horticat</i>	1	Elaboration du projet professionnel	Peinture / Espaces verts	
	<i>Thouaré sur Loire : ESAT Les Iris</i>	1	Soutien à la formation	Bibliothécaire	

<i>Blain : ESAT de Blain</i>	2	Elaboration du projet professionnel	A déterminer	
		Elaboration du projet professionnel	Restauration collective	
<i>Nantes : ESAT CATOUEST</i>	1	Recherche d'emploi	Nettoyage industriel	
<i>Nantes : ESAT Nantest</i>	1	Recherche d'emploi	Ouvrier paysagiste/ouvrier maraîcher	
APIC'S	1	Maintien dans l'emploi	Agent polyvalent de restauration	CDD
<i>Ancenis : IME</i>	2	Maintien dans l'emploi	Agent polyvalent de restauration	CDI
		Préparation à l'emploi	Agent polyvalent de restauration	Contrat de Mise à Disposition
<i>Saint Hilaire de Chaléons : IME Les Barbussières</i>	1	Recherche d'emploi	Agent polyvalent de restauration	
<i>Nantes : SESSAD Pole Nantais</i>	1	Maintien dans l'emploi	Agent de Service Hospitalier	Emploi d'avenir
<i>Passerelle pour l'emploi dont : Dispositif d'appui à l'apprentissage</i>	9			
	5	Maintien dans l'emploi	Agent Polyvalent de Restauration	CDI
		Recherche d'emploi	Ouvrier paysagiste	
		Maintien dans l'emploi	Equipier polyvalent	CDI
		Maintien dans l'emploi	Agent de propreté	CDI
		Recherche d'emploi	Restauration de collectivité	

	ESAT Hors les murs <i>Personnes ayant fait valoir leur droit au retour</i>	4	Recherche d'emploi Maintien dans l'emploi Recherche d'emploi Maintien dans l'emploi	Secteur à déterminer Ouvrier maraîcher Secteur à déterminer Adjoint technique	CDI CDI
Marie Moreau	Saint Nazaire : ESAT Marie Moreau	3	Recherche d'emploi Maintien dans l'emploi Recherche d'emploi	Agent de propreté Agent polyvalent de restauration Agent de propreté	CUI CAE
L'Etape	Carquefou : ESAT Tournière	2	Maintien dans l'emploi Préparation à l'emploi	Ouvrier paysagiste Préparateur de commandes	CDI Contrat de mise à disposition
	Nantes : SAVS L'Etape	1	Maintien dans l'emploi	Agent polyvalent de restauration	CDI
Jeunesse et Avenir	Guérande : ESAT Jeunesse et Avenir	3	Maintien dans l'emploi Recherche d'emploi Maintien dans l'emploi	Peintre en bâtiment Magasinier Agent polyvalent de restauration	CDI Contrat d'apprentissage
ARTA	Nantes : ESAT ARTA	2	Maintien dans l'emploi Recherche d'emploi	Agent d'accueil Magasinier	Contrat de professionnalisation en CDI
AP AJ H	Nantes : SAVS	1	Maintien dans l'emploi	Agent polyvalent de restauration	Emploi d'Avenir

Parcours en entreprises :

18 nouveaux contrats de travail ont été signés au cours de l'année 2017, dont

8 CDI :

Nature du contrat	Fonction occupée	Temps de travail hebdomadaire	Secteur d'activité de l'entreprise
CDI	Peintre en bâtiment	35h00	Bâtiment
Contrat de professionnalisation	Agent d'accueil	35h00	Recherche
CDI	Opérateur de production	35h00	Industrie
CDI	Cordonnier	27h00	Commerce
CDI	Employé polyvalent	30h00	Industrie
CDI	Equipier	15h00	Restauration
CDI	Agent de service	16h00	Nettoyage industriel
CDI	Ouvrier maraîcher	35h00	Maraîchage

10 CDD :

Nature du contrat	Fonction occupée	Temps de travail hebdomadaire	Secteur d'activité de l'entreprise
Contrat d'avenir	Agent d'entretien et de restauration	35h00	Collectivité territoriale
CAE	Aide de cuisine	24h00	Collectivité territoriale
CDD	Employé polyvalent	30h00	Industrie
CDD	Aide-soignante	35h00	Etablissement hospitalier
CDD	Agent de conditionnement	22h00	Industrie
CDD	Agent de propreté	24h00	Nettoyage industriel
Contrat d'apprentissage	Agent polyvalent de restauration	35h00	Restauration traditionnelle
CDD	Opérateur électroménager	35h00	Chantier d'insertion
CDD	Serveuse	35h00	Restauration
CDD	Agent de production	35h00	Industrie

Les contrats signés sur les cinq dernières années :

Année	Nombre de CDI signés	Nombre de CDD signés	Total CDI + CDD
2013	3	8	11
2014	4	9	13
2015	8	11	19
2016	3	11	14
2017	8	10	18
			75

La moyenne des contrats de droit commun signés s'établit à 15 contrats par an.

Afin d'accompagner les parcours, de créer les conditions de réussite de l'intégration des personnes accompagnées et faciliter leur embauche progressive en entreprise,

33 contrats de mise à disposition ont été signés.

Au bénéfice de 18 personnes dans des secteurs d'activité divers : l'industrie, le commerce, la vente en ligne, la restauration, le maraîchage, le nettoyage

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale offre un cadre juridique sécurisée afin de permettre à toute personne accompagnée dans une démarche d'insertion sociale ou professionnelle de bénéficier, au cours de son parcours d'insertion, de Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnelle (PMSMP).

La loi prévoit que les prescripteurs de plein droit que sont le Pole Emploi, les Missions Locales et CAP Emploi peuvent mandater un service ou organisme accompagnant des personnes en recherche d'emploi pour la mise en œuvre des PMSMP. Par conséquent, Passerelle pour l'emploi a signé une convention avec CAP Emploi permettant la délégation de la prescription des PMSMP.

Ces immersions en entreprise permettent aux candidats de découvrir des métiers, des secteurs d'activités, de définir ou confirmer un projet professionnel. Les PMSMP peuvent également amorcer une démarche de recrutement.

**Au cours de l'année 2017, 24 PMSMP ont été réalisées
Au bénéfice de 14 personnes.**

Sécurisation des parcours :

Dans son agrément, il est convenu que l'ESAT hors les murs maintienne son accompagnement auprès des candidats et des entreprises durant 2 années après la signature du CDI. Au cours de l'année 2017,

16 personnes ont été concernées par cette action de sécurisation du parcours

suite à **une convention d'appui** signée entre l'employeur, la personne en situation de handicap nouvellement embauchée et l'ESAT hors les murs (personnes embauchées depuis 2015).

**Au total, pour l'année 2017,
83% des personnes accompagnées ont eu une expérience en entreprise :**

**17 personnes ont signé un contrat de travail de droit commun
32 personnes ont effectué un stage ou une mise à disposition
16 personnes bénéficient d'une sécurisation de leur parcours pendant deux ans**

Les demandes d'admission :

Les personnes font acte de candidature en adressant un courrier de demande d'entretien auprès du service. Elles sont invitées à se présenter à une réunion d'information collective pendant laquelle, elles sont informées de la spécificité de l'ESAT hors les murs (pas d'atelier de production mais un accompagnement vers le milieu ordinaire de travail). Cette réunion d'information est suivie d'un entretien individuel qui permet aux candidats de formuler leur demande d'accompagnement, d'exprimer leurs besoins et leur projet professionnel.

Les personnes rappellent le service pour confirmer leur projet de travailler en milieu ordinaire dans un délai de deux semaines.

Une demi-journée de tests et entretiens est organisée. Elle prévoit trois exercices différents portant sur les savoir de base, l'habileté manuelle et l'utilisation de l'outil informatique. Ces exercices permettent d'identifier des aptitudes, des potentiels et des freins dans la perspective d'un projet d'accès au milieu ordinaire de travail, en utilisant des supports variés et ne reposant pas uniquement sur la maîtrise de la lecture et l'écriture.

Par ailleurs, un échange à propos du projet professionnel des candidats et un recueil d'informations est réalisé auprès des structures gravitant auprès de la personne.

58 personnes ont adressé à l'ESAT hors les murs une demande écrite. **50 d'entre elles** se sont présentées à une information collective et ont été reçues en entretien dont :

- 21 femmes et 29 hommes

Origine des demandes :

Le candidat a eu connaissance du service par :	Nombre de personnes
ESAT Adapei	12
ESAT Hors Adapei	9
Liste MDPH	8
Service social de l'hôpital	3
IME Hors Adapei	2
SEAP (Association Psy'Activ)	2
Autres services d'aide à la recherche d'emploi	2
Candidats faisant valoir leur droit au retour	2
SAVS Hors Adapei	1
SESSAD Adapei	1
Service social de secteur	1
CAP EMPLOI	1
Mission Locale	1
Chantier d'insertion	1
PHARE	1
UEROS (Association ARTA)	1
Internet	1
Famille	1
	50

En 2017, la candidature de 16 personnes a été retenue

Il est important de préciser que la démarche d'admission amène la personne à affiner sa réflexion concernant son projet d'insertion notamment en mettant en évidence l'écart éventuel entre ses attentes et la réalité du monde du travail et en mesurant les changements que peuvent engendrer son projet dans son équilibre de vie actuel. Après réflexion, certaines personnes renoncent finalement à leur candidature auprès du service pour prioriser un autre projet. Pour d'autres, le service Passerelle pour l'emploi peut conseiller des actions pouvant permettre la maturation du projet (mise en place d'un stage de découverte du milieu ordinaire, mise en place d'une démarche de soin, d'un accompagnement social...).

Par conséquent, au regard de l'évolution du projet des personnes, la candidature est régulièrement réévaluée, parfois même longtemps après le premier contact.

Entrées :

15 personnes ont pu intégrer l'ESAT hors les murs au cours de l'année 2017.

Sorties :

16 personnes ont quitté l'ESAT hors les murs en 2017 :

- 4 personnes arrivées au terme de l'agrément de l'ESAT hors les murs, c'est-à-dire à la fin des 2 ans après la signature de leur CDI.
3 de ces personnes sont toujours en entreprise et sont devenues suffisamment autonomes. Elles ne nécessitent plus d'accompagnement professionnel spécifique.
1 personne a intégré le dispositif expérimental d'emploi accompagné car sa situation professionnelle reste encore très fragile et qu'un accompagnement renforcé et sans limite de temps est indispensable pour le candidat et son entreprise afin de sécuriser l'emploi.
- 5 personnes ont souhaité abandonner le projet d'insertion en milieu ordinaire et réintégrer leur ESAT d'origine.
- 5 personnes ont souhaité abandonner le projet d'insertion en milieu ordinaire et ont eu l'opportunité d'intégrer un ESAT.
- 1 personne a souhaité abandonner son projet de travailler pour le moment afin de prioriser un projet personnel.
- 1 personne a souhaité quitter le département de la Loire Atlantique pour s'installer dans le Morbihan et se rapprocher de sa famille. Des relais d'accompagnement ont pu être anticipés afin de continuer à soutenir cette personne dans son projet d'insertion en milieu ordinaire de travail.

II- LE PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE ET LE PLAN D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

Trouver ou retrouver un travail, avoir le sentiment de réussir quelque chose, pouvoir bien employer ses capacités, sortir du « monde » du handicap, obtenir une reconnaissance sociale au-delà de la reconnaissance MDPH de travailleur handicapé, telles sont les ambitions des personnes qui frappent à la porte du service **PASSERELLE POUR L'EMPLOI**.



Le service **PASSERELLE POUR L'EMPLOI** accompagne **VERS** et **DANS** l'emploi en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap : handicap mental, psychique, personnes présentant des troubles autistiques, troubles Dys.

Il vise l'accès ou le retour à l'emploi pérenne en entreprise.

Passerelle pour l'emploi s'est construit au fil du temps autour de 3 types d'agrément :

En 1999, création d'un **ESAT hors les murs**

En 2008, création du **Service d'accompagnement à la Vie Sociale**

En 2009, création du Dispositif **d'appui à l'apprentissage**

Il couvre l'ensemble du département de la Loire Atlantique

Il est intégré au Contrat d'Objectifs et de moyens (CPOM) de l'Adapei 44

L'offre de service de l'ESAT hors les murs

L'accompagnement professionnel

Les personnes bénéficient d'un **accompagnement professionnel** individualisé tout au long de leur parcours : de l'admission jusqu'au suivi après embauche :

- ✓ La définition d'un projet professionnel adapté aux souhaits de et aux capacités du candidat et réaliste au regard du marché du travail
- ✓ La préparation à l'emploi (travail sur le CV, lettre de motivation, visites d'entreprises, simulation d'entretiens d'embauche, ...)
- ✓ La mise en place de stages de découverte ou d'évaluation des capacités professionnelles
- ✓ L'organisation et le suivi de mise à disposition individuelle en entreprise
- ✓ Une aide à l'organisation et l'adaptation du poste de travail
- ✓ Le développement des compétences techniques en lien avec le poste

Soutien aux entreprises

Le service Passerelle pour l'emploi propose aux employeurs une palette de services pour :

- ✓ Sensibiliser/former les collaborateurs au handicap
- ✓ Conseiller/informer sur l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap, sur les aides à l'embauche
- ✓ Aider à l'organisation et l'adaptation du poste de travail
- ✓ Soutenir les tuteurs

Surveillance dans l'emploi

L'accompagnement se poursuit pendant deux ans après la signature du CDI. Des rencontres sont organisées au sein de l'entreprise mais aussi en dehors pour :

- ✓ Anticiper, prévenir les difficultés
- ✓ Faciliter la compréhension des contraintes mutuelles
- ✓ Offrir un espace d'expression des difficultés
- ✓ Accompagner les changements en entreprise

L'accompagnement repose sur la règle des quatre « A »

Accompagner

La personne et l'entreprise

Anticiper

Les difficultés de la personne, les évolutions de l'entreprise et leurs besoins respectifs

Adapter

Le poste de travail, l'environnement de la personne, le suivi en fonction des besoins exprimés et/ou identifiés

Ambitions

Croire dans les capacités d'évolution des personnes,
Encourager leur pouvoir d'agir,
Promouvoir des solutions innovantes et rechercher des solutions alternatives en évitant les à priori,
Faire bouger les cadres parfois enfermés pour les personnes à la marge de tous les dispositifs existants

Ce projet de service arrive à son terme.

Il va faire l'objet en 2018 d'une évaluation au sein de l'équipe afin de procéder à sa mise à jour pour la prochaine période 2019-2023.

Plan d'amélioration de la qualité

Source de l'information	Thème	Actions d'amélioration	agrément concerné	Responsable de l'action	Moyens à mettre en œuvre	Échéance	Etat d'avancement	Résultats attendus / Indicateurs de suivi
Plan d'action du PE	Partenariats et environnement	Communiquer auprès des partenaires pour améliorer l'orientation vers les services de Passerelle pour l'Emploi	Passerelle pour l'Emploi	Directrice Chef de service CIP	Participation aux rencontres territoriales pour les jeunes issus de l'EN, Participation à des forums, PO des établissements, JANS	2017	achevé	Indicateurs quantitatifs de participation origine des candidats
Plan d'action du PE	Partenariats et environnement	Renforcer les relations en amont avec les structures d'origine pour mieux améliorer l'orientation et la construction du projet insertion ou de formation en MOT	Passerelle pour l'Emploi	Directrice Chef de service CIP + CIPS + CIS	Présentation des services de Passerelle dans les IME, SESSAD, ESAT, SAVS.	2017	achevé	feuille d'émargement
Plan d'action du PE	Partenariats et environnement	Renforcer les relations en amont avec les structures d'origine pour mieux améliorer l'orientation et la construction du projet insertion ou de formation en MOT	Passerelle pour l'Emploi	Directrice Chef de service CIP	Développer les conventions de tuilage Participer à des synthèses ou bilans de stages pour de potentiels candidats	2016-2017	achevé	conventions
Plan d'action du PE	Partenariats et environnement	Formaliser un partenariat avec le PLIE ...	Passerelle pour l'Emploi	Groupe de travail CIP + CIPS + CIS Directrice Chef de service	mettre en place des conventions de partenariat	2016-2017	achevé	Convention signée et présentation mutuelle réalisée
Plan d'action du PE	Conception, mise en œuvre et évaluation du service à rendre	Permettre aux personnes accompagnées de s'inscrire davantage dans les dispositifs de droit commun	Passerelle pour l'Emploi	Directrice	Inscrire les personnes sur des actions d'information MDE, actions de formation de la région, OPCA, maison de quartier, associations sportives ...	2016-2017	en cours	Action permanente
Plan d'action du PE	Partenariats et environnement	Renforcer le partenariat avec les acteurs économiques du territoire	Passerelle pour l'Emploi	Directrice Chef de service CIP	Organiser plus régulièrement des périodes d'immersion en ou avec des entreprises	2016-2017	en cours	Action permanente
Plan d'action du PE	Partenariats et environnement	Améliorer la base de données entreprises	Passerelle pour l'Emploi	L'ensemble de l'équipe	Réorganiser et structurer la BDD entreprise	2016-2017	achevé	Base de données
Plan d'action du PE	Conception, mise en œuvre et évaluation du service à rendre	Développer les actions collectives de prévention: suivi médical, hygiène alimentaire, corporelle, vestimentaire, conduite addictives	Passerelle pour l'Emploi	Directrice Chef de service CIP+CIPS+CIS	Rechercher des formes attractives de participation, faire intervenir des prestataires externes experts dans le domaine	2016-2017	en cours	Action permanente (Convention CARSAT, Convention altersoin)
Plan d'action du PE	Conception, mise en œuvre et évaluation du service à rendre	Travailler les passages de relais	Passerelle pour l'Emploi	L'ensemble de l'équipe	Etablir un état des lieux des relais, identifier les difficultés et les quantifier,	2016-2017	en cours	Action permanente
Actions issues des préconisations de l'EE	Système de contrôle interne	Lors de la prochaine évaluation interne penser à rédiger un rapport en plus des cotations et d'y inclure une synthèse.	ESAT hors les murs	Directrice		2018	à lancer	
Actions issues des préconisations de l'EE	Système de contrôle interne	Mettre à jour le document de suivi du plan d'amélioration de manière plus régulière et faire des fiches projets pour chaque action.	ESAT hors les murs	Directrice + CEQ	mise en place d'un plan d'amélioration de la qualité + créer des fiches projets pour les grandes actions	2016-2017	achevé	une rencontre tous les 3 mois
Actions issues des préconisations de l'EE	Respect des droits, éthique et références de bonnes pratiques	Organiser la veille réglementaire autour des RBPP publiées par l'ANESM.	ESAT hors les murs	Directrice	Présentation lors des réunions de service Passerelle une RBPP	2016 - 2017	achevé	
Actions issues des préconisations de l'EE	Respect des droits, éthique et références de bonnes pratiques	Mettre en place un thème de travail lors des réunions ESAT à partir des synthèses des RBPP.	ESAT hors les murs	Directrice	Evoquer lors des réunions les RBPP	2017	achevé	Compte-rendu
Actions issues des préconisations de l'EE	Conception, mise en œuvre et évaluation du service à rendre	Mettre en place un suivi de toutes les actions mises en place pour chaque usagers (RDV, appel téléphonique ...)	ESAT hors les murs	L'ensemble de l'équipe	Utiliser l'outil Ogrys pour comptabiliser les actions	2017	en cours	
Actions issues des préconisations de l'EE	Evaluation de la satisfaction des usagers et de l'environnement	Mobiliser les usagers pour répondre aux enquêtes de satisfaction.	ESAT hors les murs	L'ensemble de l'équipe	enquête réalisée en 2016	2017	achevé	resultat de l'enquete
Actions issues des préconisations de l'EE	Evaluation de la satisfaction des usagers et de l'environnement	Organiser le recueil des plaintes ainsi que leur traitement	ESAT hors les murs	Directrice		2018	à lancer	
Actions issues des préconisations de l'EE	Partenariats et environnement	Formaliser les partenariats par des conventions	ESAT hors les murs	Directrice Chef de service	Signature de conventions	2017	achevé	conventions : Altersoin 44, ARTA, Esat de la vertonne, PLIE, l'INHNI
Actions liées au Baromètre social	Conception, mise en œuvre et évaluation du service à rendre	L'intérêt de l'utilisateur est systématiquement recherché dans les décisions	Passerelle pour l'Emploi	Directrice		2017	achevé	au travers des PPA
Actions liées au Baromètre social	Conception, mise en œuvre et évaluation du service à rendre	La qualité de vie des usagers ne se dégrade pas (taux de désaccord de 29% en 2013 à 40% en 2015)	Passerelle pour l'Emploi	Directrice	Echanges en séminaire	2017	achevé	Le taux de désaccord est passé à 0% en 2017
Actions liées au Baromètre social	Respect des droits, éthique et références de bonnes pratiques	Je ne perçois pas de discrimination dans mon établissement ou service (taux de désaccord de 13% en 2013 à 29% en 2015)	Passerelle pour l'Emploi	Directrice	Echanges en séminaire	2017	achevé	Le taux de désaccord est passé à 0% en 2017
Réunion d'équipes	Accueil – admission – fin d'accompagnement	Mise à jour des procédures	ESAT hors les murs	Directrice + CEQ		2017	achevé	MAJ août 2017

III – LES PROFESSIONNELS

SITUATION DES PERSONNELS

L'ESAT compte 7 salariés équivalents à 6.1 ETP.

Moyenne d'âge

	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
20 - 29 ans	0	0%	1	20%	1	14%
30 - 39 ans	0	0%	0	0%	0	0%
40 - 49 ans	2	100%	1	20%	3	43%
50 - 59 ans	0	0%	3	60%	3	43%
TOTAL	2	100%	5	100%	7	100%
AGE MOYEN	45		53		46	

Mouvements du personnel

	Personnel administratif	Personnel d'accompagnement	Autres personnels
Salariés ayant quitté l'établissement	0	1	0
dont : départ en retraite	0	0	0
dont : démission	0	1	0
dont : licenciement	0	0	0
dont : mutation interne à l'association	0	0	0
Départs en retraite programmés	0	0	0
Absences pour maladie (en jours)	0	42	0

Formations réalisées au cours de l'année

6 actions de formations ont été organisées au cours de l'année 2017.

Intitulé	Organisme	Durée
Restaurer l'estime de soi des publics en difficulté	CERF	5 jours
Les bases de la communication non verbale	Guilaine MANSION	2 jours
Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)	Adapei 44	2 jours
Handicap psychique : le savoir des pairs	Centre de Ressource Handicap Psychique des Pays de la Loire	1 jour
Gestion du stress et de ses émotions en prévention de l'usure professionnelle et de la maltraitance	Adapei 44	3 jours
Ethique et Handicap	Les œuvres de Pen Bron	1 jour

Accueil des stagiaires :

L'accueil des stagiaires s'inscrit dans le souhait affiché par le service Passerelle pour l'emploi, d'une part de contribuer à la formation et à la qualification des futurs professionnels et d'autre part de favoriser la connaissance de la spécificité de l'offre de service.

Les demandes de stage formulées auprès du service sont très nombreuses (le service Passerelle pour l'emploi est aujourd'hui bien identifié par les centres de formation, par les professionnels eux même et par les partenaires) et concernent tout type de métiers : moniteur d'atelier, moniteur éducateur, CESF, ETS, éducateur spécialisé, Conseiller en Insertion Professionnelle mais également les services généraux (secrétariat, comptabilité) ainsi que les cadres de direction (CAFDES, CAFERUIS).

Un travail de réflexion a été engagé avec l'ensemble de l'équipe du service qui a permis de définir les modalités d'accueil des stagiaires.

En 2017, le service Passerelle pour l'emploi a accueilli 5 stagiaires :

	Formation suivie	Durée du stage
2	Certificat de Branche Moniteur d'Atelier	1 semaine
		3 semaines
1	Conseiller en Insertion Professionnelle	3 semaines
1	1 ^{ère} STMG (Science et technologie du management et de la gestion)	1 semaine
1	3 ^{ème} collège	2 jours

IV - LES POINTS FORTS DE L'ACTIVITE ET EVENEMENTS DE L'ANNEE

1- Opération « Aller Vers » : les professionnels d'IME, de SESSAD et les travailleurs d'ESAT

Engagée en 2016, la campagne de communication auprès des professionnels et des travailleurs d'ESAT de l'Adapei, visant à présenter les accompagnements possibles vers le milieu ordinaire, s'est poursuivie en 2017. Elle s'est, par ailleurs, élargie vers les professionnels d'IME et de SESSAD.

Pour 2017, cette campagne de communication a permis de rencontrer plus de **60 professionnels d'IME et de SESSAD** et plus de **50 travailleurs d'ESAT**.

Les établissements rencontrés :

Etablissements	Territoire	Intervention professionnels	auprès des	Intervention travailleurs	auprès des
ESAT Les Iris	Saint Julien de Concelles			Janvier 2017	
ESAT NANTEST	Nantes			Janvier 2017	
ESAT du Landas	Nantes			Janvier 2017	
ESAT Les Ateliers de la Mée	Châteaubriant			Mars 2017	
IME Les Dorices	Vallet	Janvier 2017			
IME Les Perrières	Châteaubriant	Janvier 2017			
IME et SESSAD d'Ancenis	Ancenis	Mars 2017			
IME et SESSAD Les Barbussières	Saint Hilaire de Chaléons	Octobre 2017			

2- Création d'un film de promotion sur l'accès au milieu ordinaire des travailleurs d'ESAT

En 2015 et en 2016, le service Passerelle pour l'emploi avait créé de nouvelles plaquettes et un nouveau site internet : <http://www.passerellepourlemploi.com>.

En 2017, afin de compléter la stratégie globale de communication, la réalisation d'un film permettant de promouvoir les compétences des personnes et l'engagement des entreprises a été effectuée en privilégiant les témoignages.

Le film est visible sur notre site internet.

3- Journée porte Ouverte en décembre 2017

A l'occasion de la journée mondiale des personnes handicapées, le service Passerelle pour l'emploi a organisé une journée porte ouverte afin de présenter son offre de service. Plus de **80 personnes** sont venues ; des groupes de personnes en situation de handicap accompagnées par leur établissement ou service, des partenaires, des entreprises ...

4- Dynamique partenariale

Pour diversifier l'offre de services susceptibles de répondre aux besoins des personnes accompagnées dans leur volonté d'accéder au milieu ordinaire de travail, le développement et l'animation du réseau partenarial est un enjeu majeur pour le service Passerelle pour l'emploi.

Conventions de partenariat conclues au cours de l'année 2017

Alter soin pour tous 44 :

L'association Alter soin pour tous 44 propose un espace de soins pluridisciplinaires dédié aux médecines alternatives reconnues par l'OMS. Elle permet à des personnes aux revenus modestes d'accéder à des soins alternatifs, à des actions de prévention et de promotion de la santé.

Le service Passerelle pour l'emploi a souhaité engager un partenariat avec l'association Alter soin pour tous 44 pour favoriser le bien être, la valorisation, l'apaisement des personnes accompagnées et sécuriser ainsi les parcours socio- professionnels.

Le partenariat prévoit l'accueil, par l'association Alter soin de personnes accompagnées par le service Passerelle pour l'emploi lors de prestations collectives ou individuelles.

26 personnes accompagnées par le service Passerelle pour l'emploi ont pu bénéficier de ces prestations au cours de l'année 2017.

PLIE de la métropole nantaise :

Le service Passerelle pour l'emploi et Le Plan Local par l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de la métropole nantaise concourent à l'accès à l'emploi de public éloigné du marché du travail.

Le rapprochement entre les 2 services prévoit :

- Une interconnaissance, une collaboration et un partage d'expérience entre les professionnels des deux dispositifs
- Un partage d'informations sur les actions menées en direction des publics afin d'envisager l'ouverture de certaines actions à un public mixé PLIE et Passerelle pour l'emploi.
- La construction de suite de parcours en réorientant les personnes vers l'un ou l'autre dispositif au regard de la situation de la personne.

Centre de Formation d'Apprentis de l'Institut National de l'Hygiène et du Nettoyage Industriel :

Une convention de partenariat a été signée en 2017, entre le service Passerelle pour l'emploi de l'Adapei 44 et le CFA INHNI Ouest pour :

- Valoriser les métiers de la Propreté Hygiène Environnement auprès des candidats
- Planifier annuellement des interventions auprès des publics en recherche de projet professionnel
- Accompagner vers les formations de l'INHNI les candidats intéressés
- Favoriser les échanges entre les deux structures

L'Association ARTA :

Un accord de partenariat entre l'association ARTA et le service Passerelle pour l'emploi de l'Adapei 44 a été conclu en 2013. Cet accord a fait l'objet d'une évaluation et d'une reconduction en 2017.

Il vise à faciliter l'intégration, en milieu ordinaire de travail, de personnes cérébro-lésées, orientées par la MDPH en ESAT.

L'ESAT Public Départemental de la Vertonne :

Une convention de partenariat a été conclue entre l'ESAT Public Départemental de la Vertonne et le service Passerelle pour l'emploi de l'Adapei 44 afin de formaliser un objectif commun qui vise l'insertion socio-professionnelle en milieu ordinaire de personnes, en situation de handicap et orientées en ESAT par la MDPH, en fonction de leurs projets personnels, de leurs compétences et de leurs besoins d'accompagnement.

Mobilisation des partenaires de la santé mentale :

La question du soin et notamment pour les personnes en situation de handicap psychique nécessite que des relations partenariales s'inscrivent dans le temps entre le secteur sanitaire et le secteur médico-sociales que ces relations puissent être formalisées de manière institutionnelle afin d'éviter qu'elles ne soient fragilisées en ne s'appuyant que sur des relations inter personnelles.

C'est pourquoi, le service Passerelle pour l'emploi s'est rapproché du CRESERC (Centre de référence en soins d'éducation thérapeutique et de remédiation cognitive), service du CHU qui dispense des soins psychiatriques ambulatoires, permettant aux personnes en situation de handicap psychique de « *mieux connaître ses ressources et accepter ses limites* », « *favoriser leur rétablissement et leur insertion dans la société* ».

Le CRESERC propose des bilans d'évaluation et coordonne des soins sur des programmes thérapeutiques visant à permettre aux personnes de compenser en partie les déficits générés par le handicap psychique.

Une rencontre a été organisée dans les locaux de Passerelle pour l'emploi de façon à favoriser l'interconnaissance et la collaboration entre les deux services.

L'équipe du CATTP **Philéas Fogg**, formée par le CRESERC aux programmes de remédiation cognitive et d'éducation thérapeutique a également été rencontrée au cours de l'année 2017.

5- Les actions collectives

La réussite d'un projet d'insertion durable en entreprise ne dépend pas uniquement des savoir-faire du salarié mais également de ses capacités relationnelles. Une majorité des personnes accompagnées par le service Passerelle pour l'emploi bénéficie d'un réseau relationnel pauvre et la question de la relation à l'autre représente bien souvent une difficulté pouvant freiner et parfois même, mettre en péril le projet professionnel.

Par conséquent, l'ESAT hors les murs propose de façon régulière des actions collectives visant notamment à faciliter l'interaction avec l'autre.

Deux fois par an, à destination des personnes venant d'intégrer le service, une formation de quatre jours est organisée, intitulée « *Milieu ordinaire, ce qu'il faut savoir, comment se préparer ?* ».

Cette formation permet aux personnes de mieux appréhender les spécificités de l'accompagnement de Passerelle pour l'emploi à travers un programme de formation qui aborde :

- Les différences entre le secteur protégé et le milieu ordinaire de travail,
- Les relations au travail
- L'univers de l'entreprise
- Les différents contrats de travail
- L'hygiène et la sécurité au travail
- Le parcours d'insertion professionnel

Cette formation prévoit également une visite d'entreprise, une présentation du service d'accompagnement social de Passerelle pour l'emploi (SAccSoE) et l'intervention de personnes accompagnées par le service qui viennent témoigner de leur parcours d'insertion professionnelle.

Afin de maintenir la dynamique apportée par le travail collectif, environ trois semaines après cette formation et à destination du même groupe de personnes, un atelier collectif de deux jours est proposé. L'atelier « Bien dans sa vie, bien dans son travail » fixe les objectifs suivant :

- Sensibiliser les candidats à l'équilibre alimentaire, à la prise en compte de sa santé
- Faciliter l'organisation personnelle dans un contexte professionnel
- Apprendre à gérer son stress

- Travailler en groupe
- Développer son autonomie (administrative, transport)

Le programme d'activités prévoit un atelier culinaire, de l'information sur l'équilibre alimentaire, une séance collective d'art thérapie, d'auto-massage ou de sophrologie auprès de notre partenaire, Alter soin, un travail individuel et collectif de réflexion sur les relations au travail, un travail sur la mobilité et le développement des capacités d'autonomie dans les démarches administratives, des activités de dynamisation et de relaxation.

→ Ces deux actions collectives illustrent auprès des personnes accompagnées, la complémentarité des prestations d'accompagnement qui leur sont proposées (accompagnement social et collectif).

Par ailleurs, régulièrement au cours de l'année sont organisés des ateliers collectifs sur des thématiques liés à la recherche d'emploi. Au cours de l'année 2017 une séquence d'ateliers a été proposée sur la question de la préparation à un entretien d'embauche : Comment exposer son parcours ? Comment répondre aux questions, aborder le handicap ? Mettre en avant ses savoir-faire ... Cette séquence s'est conclue par des simulations d'entretien d'embauche réalisées des chefs d'entreprise de notre réseau.

D'autres temps collectifs sont organisés au cours l'année :

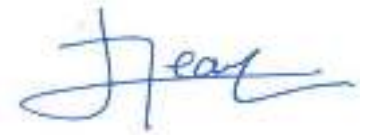
→ A la signature d'un CDI, pour valoriser le parcours des personnes, un temps convivial est organisé auquel est également invitée l'entreprise d'accueil du candidat.

→ A l'initiative des personnes accompagnées, des temps de rencontre sont organisés en dehors du service et en dehors de notre accompagnement dans le cadre d'un projet initié en 2017 et baptisé « Bougeons ». L'objectif de cette démarche est de permettre de rompre l'isolement en facilitant les liens en dehors du service à travers des activités physiques et ludiques accessibles à tous. Dans ce cadre, un groupe de personnes accompagnées par le service se retrouvent deux à trois fois par mois.

→ Des activités collectives sont très régulièrement proposées également par le service Passerelle pour l'emploi. Le SAVS vient étayer l'accompagnement professionnel par un accompagnement social sur les axes périphériques au travail (activités de loisir, culturelles, groupes de paroles, sensibilisation à la santé, à l'environnement, ...). Ces activités favorisent une dynamique positive, permettent de développer le pouvoir d'agir des personnes, de travailler la confiance en soi, l'inscription dans un collectif autant d'atouts transférables dans un collectif de travail.

Fait à Nantes le 28/03/2018

Lyliane JEAN
Responsable ESAT hors les murs

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'L. Jean', with a stylized flourish at the end.